



la référence anti-Oïdium pour vos vignobles



PROSPER



 **AMAROC**
CULTIVONS L'INNOVATION



Bayer S.A.
Division Crop Science,
Bd Mohamed Ben Abdellah
Tour Ivoire 1, 3^e Etage - Marina
20030 Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 95 48 30
Fax : +212 522 79 39 74
www.cropscience.bayer.ma



FONGICIDE pénétrant et diffusant contre l'oïdium de la vigne.

PROSPER® est un fongicide avec effet préventif et curatif pour la lutte contre l'oïdium sur vignes à base de spiroxamine, substance active préventive et curative appartenant à la famille chimique des spirocétalamines et unique représentante du mode d'action IBS 2 en vigne.

PROSPER® pénètre rapidement dans la feuille, ce qui le met à l'abri du lessivage. Il diffuse de façon régulière, dans les organes végétaux présents lors du traitement. Il agit en Inhibant la Biosynthèse des Stéroïdes en 4 sites différents (IBS 2) et sans résistance croisée avec les triazoles (IBS 1).



Composition en Matières actives :
Spiroxamine 300 g/l

Formulation :
Suspension de capsules (CS)

Numéro d'homologation :
H11-2-003

Famille chimique :
Spirocétalamines

Cibles :
Oïdium / Vigne

Emballage :
1 L

Doses d'utilisation :

Culture	Maladie	Dose	Max. Appli.	D.A.R
Vigne	Oïdium	1 L/ha	2 applications	35 jours

Oïdium de la vigne



sur fruits



sur feuilles



sur branches

Mode d'action :

UN PROFILE UNIQUE

La **spiroxamine** agit par inhibition de la biosynthèse des stéroïdes (IBS) au niveau de 4 sites d'action différents de la chaîne de synthèse de l'ergostérol, l'élément essentiel pour la construction de la membrane cellulaire fongique.

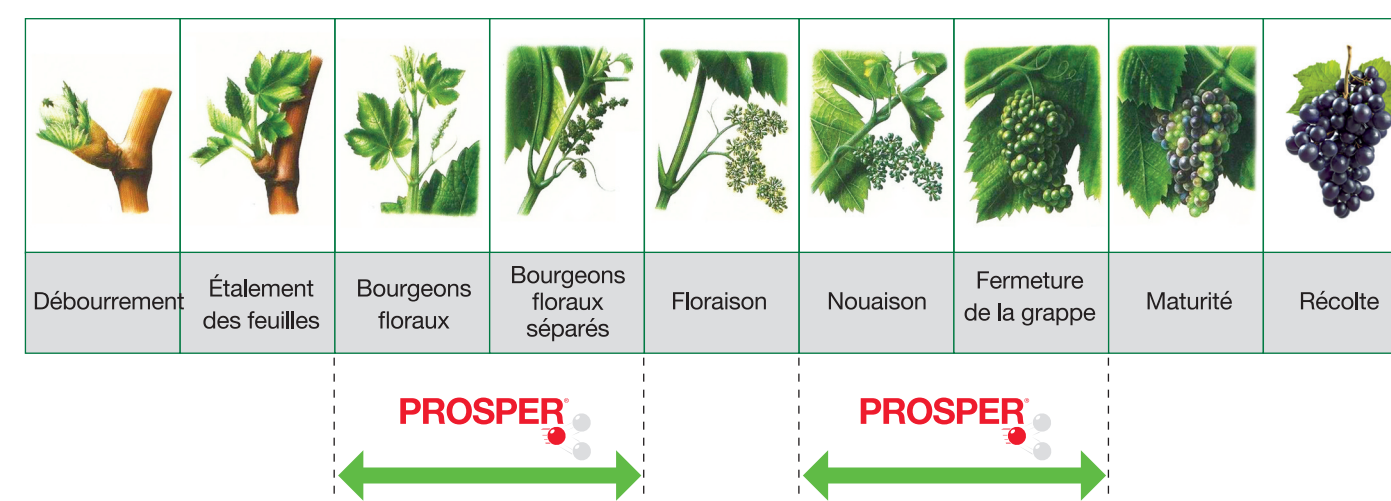
Doté de propriétés systémique remarquables, la **spiroxamine** se distingue par sa triple action : préventive, curative et éradiquante.



Programme de traitement :

- **PROSPER®** s'intègre dans tout programme de protection contre l'oïdium de la vigne.
- Il peut être utilisé en préventif, à tous les stades de la lutte anti-oïdium, à une cadence de 10-12 jours.
- Deux époques de traitement sont à privilégier : avant fleur et après la nouaison.

Positionnement optimal sur vigne



Intervention exceptionnelle sur une attaque déclarée d'oïdium sur grappes :

La limitation des dégâts peut être obtenue avec 2 traitements à la dose recommandée, répétés à 7 jours d'intervalle.

Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles :

- Ne pas appliquer PROSPER de façon continue durant la saison.
- Limiter le nombre d'applications de produits à base de spiroxamine (IBS 2) à 2 maximum par campagne.

